

BREVE N° 1 DE COLLECTIF MOIS DE Juillet 2015

Notre silence fait suite à la restructuration du Pays Avallonnais devenu comme cela a été annoncé le 1 janvier 2015 le PETR du grand Avallonnais (Pole d'Equilibre Territorial et Rural) couvrant les communautés de Communes Avallon-Vézelay-Morvan et la communauté de Commune du Serein

Pour faire simple Le GIP et le CDPA sont remplacés au PETR par le Conseil Syndical de Pole (CSP) constitué par les élus désignés par les Communautés (8 membres et 8 suppléants et par

le Conseil de Développement Territorial (CDT) composé de 8 membres et 8 suppléants des Associations et des Socio-professionnels

Le rôle de Collectif comme partenaire de feu le Pays est repris par les membres du CDT. devenu « force de proposition » auprès du CSP

Collectif gardant ses compétences de formation, information, communication et aides structurelles au développement et à la mise en réseau des actions collectives.

Les élections des membres au CDT ont eu lieu comme annoncé le 11 juin 2015 à Avallon. Nous avons l'avantage de vous informer que les membres suivants du Collectif ont été élus comme membres délégués

Charles-Emile SIOUFFI (Collectif) Jean Maurice SIMOND (Collectif et CIA d'Asquins)
Comme délégués suppléants :

Alain DELACOUR (Collectif et Clas) Jacques OUVRARD (Collectif, Musée VAUBAN)
La liste complète du Bureau et des membres délégués et suppléants fera l'objet d'une prochaine diffusion par le CDT

Au cours de la première réunion du CDT sous la présidence de Jean Marie Barbaro, ont été constitués les premiers groupes de travail afin de préparer nos programmes d'action

-Règlement intérieur de fonctionnement

-Recensement des projets **d'animation du territoire** proposés par **TOUTES LES** Associations et Socioprofessionnels à développer et mettre en œuvre dans le cadre des aides de la région et du Programme Leader

-La communication

N.B.URGENT ET SI POSSIBLE AVANT FIN JUILLET 2015

Afin de répertorier les projets à développer au cours de nos prochaines années. Faire parvenir vos projets d'animation comprenant essentiellement l'objet et le financement prévu. Aux adresses suivantes :

Charlesemile.siouffi@gmail.com

jms.a@orange.fr

jacquesouvrard@orange.fr

marieclaude.alaindelacour@wanadoo.fr

Un dossier plus complet vous sera réclamé ultérieurement en cas de faisabilité dans le cadre des thèmes retenus par la Région et Leader.
